

ANALYSE DES GRAFFITI DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU

Sayouba OUEDRAOGO

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

sayoubaouedraogo82@yahoo.com

Résumé : Le présent travail de recherche s'est proposé de décrire les caractéristiques du discours graffiti dans ses aspects morphosyntaxique, lexico-sémantique, phonétique et orthographique. L'étude met également en lumière les procédés de création lexicale mis en œuvre par les auteurs des graffiti dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de la ville de Ouagadougou. L'analyse du contenu du discours graffiti a révélé l'existence d'une variété de français jugée non-standard en milieu scolaire au Burkina Faso.

Mots clés : appropriation linguistique, argot, discours, graffiti.

ANALYSIS OF GRAFFITI IN POST-PRIMARY AND SECONDARY SCHOOLS IN THE CITY OF OUAGADOUGOU

Abstract: The present research work has set out to describe the characteristics of graffiti discourse in its morphosyntactic, lexico-semantic, phonetic and orthographic aspects. The study also sheds light on the lexical creation processes implemented by the authors of graffiti in post-primary and secondary education establishments in the city of Ouagadougou. The analysis of the content of the graffiti discourse revealed the existence of a variety of french considered non-standard in schools in Burkina Faso.

Keywords : linguistic appropriation, slang, discourse, graffiti.

Introduction

Dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de la ville de Ouagadougou, l'on note la présence de graffiti gravés sur les murs et autres surfaces non autorisées. Ces écrits illicites, de l'avis de Ouédraogo (2020a, p.198) « sont fonctionnels. De ce fait, ces écritures murales assument essentiellement des fonctions identitaire, communicationnelle et ludique. ». La langue française, langue officielle et d'enseignement au Burkina Faso est prépondérante dans l'environnement graphique scolaire avec des particularités dues à divers facteurs. Nous voudrions à travers cette étude réinterroger ce type de langage jugé non-standard afin de découvrir ses caractéristiques et les procédés de création lexicale en s'appuyant sur un corpus de graffiti relevé dans les établissements scolaires de la ville de Ouagadougou.

0.1 Problématique

L'urbanisation est un phénomène qui touche de nombreux pays Africains. La ville de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso connaît aussi le phénomène d'urbanisation accélérée. La conséquence d'une telle situation est le multilinguisme et la naissance de nouveaux parlers urbains. Selon Ouédraogo (2020, p.27), « la naissance de ce parler résulte alors de la dynamique des langues. » Au niveau des établissements post-primaire et secondaire de la ville de Ouagadougou, l'environnement graphique est caractérisé par l'émergence des graffiti. Ces écrits attirent l'attention des observateurs et sociolinguistes qui s'interrogent sur la nature et les caractéristiques de ce langage particulier. Et comme le souligne Calvet (1999a) : « Les murs de nos villes parlent ». Mais dans quel type de langage ? Cette préoccupation liée l'appropriation linguistique à travers le discours graffiti soulève les interrogations suivantes : Quelles sont les caractéristiques du discours graffiti en langue française dans les établissements post-primaire et secondaire de la ville de Ouagadougou ? Quels sont les procédés de création lexicale du langage graffiti ?

0.2 Hypothèses

Les questions dégagées ci-dessus nous ont permis de formuler deux (02) hypothèses qui sont : le langage graffiti présente des particularités sur les plans morphosyntaxique, lexico-sémantique, phonétique et orthographique ; divers procédés de création lexicale sont utilisés par les auteurs des graffiti dans les établissements post-primaire et secondaire de la ville de Ouagadougou.

0.3 Approche théorique et démarche méthodologique

Notre étude est centrée sur les pratiques langagières à travers les inscriptions graphitiques dans un contexte urbain. De ce fait, elle s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique urbaine qui selon Calvet (1994a) est : « une sociolinguistique des discours (qu'il s'agisse d'ailleurs d'attitudes linguistes et/ou langagières voire de pratiques linguistiques attestées ou non) dans la mesure où elle problématise les corrélations. ». Il s'agit pour nous de décrire une variété du français qui se manifeste sur les graffiti en milieu scolaire urbain. Pour vérifier nos hypothèses, nous avons mené nos investigations dans deux (02) établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de la ville de Ouagadougou.

Quant au choix de ces établissements, nous avons tenu compte des critères suivants : la taille et l'ancienneté. Ce sont des anciens établissements abritant de larges effectifs d'élèves et de personnel enseignant. Ils sont situés au centre de la capitale burkinabè. La stratégie de recueil des données a consisté à une observation directe des pratiques sur le terrain au cours de laquelle nous avons recueilli un corpus de cent quarante (140) expressions, soit soixante-dix (70) graffiti par établissement. Pour les besoins de la présente étude, nous avons

attribué des codes à chaque graffiti afin de garder l'anonymat et permettre une meilleure exploitation. Ainsi, nous obtenons par exemple la combinaison G1 (LPZ) utilisée pour désigner le graffiti n°1 relevé au Lycée Philippe Zinda KABORÉ et le code G2 (LMN) utilisée pour identifier le graffiti n°2 relevé au lycée Marien N'GOUABI. Rappelons que les graffiti sont numérotés de 1 à 140.

1. Caractéristiques linguistiques des inscriptions graphitiques

Nous envisageons de mener une description linguistique des graffiti sur les plans morphosyntaxique, lexico-sémantique, phonétique et orthographique.

1.1. Sur le plan morphosyntaxique

A propos de la morphosyntaxe, elle concerne la morphologie qui est l'étude de la forme des mots et la syntaxe consacrée à la combinaison des morphèmes dans un énoncé. Dans notre corpus, nous avons identifié des mots et expressions issus du français non-standard.

-Argot

Selon Napon (1999, p.100), l'argot est « un dialecte social réduit au lexique, de caractère parasite employé dans une couche déterminée de la société qui se veut en opposition avec les autres. ». Il n'est donc pas une langue mais un lexique utilisé par un groupe social pour la communication. C'est dans cette perspective qu'il poursuit en précisant que « l'argot double le langage, c'est-à-dire que l'individu qui utilise le terme bagnole est conscient de l'existence du terme voiture. ». En guise d'illustration, nous avons relevé quelques mots et expressions argotiques contenus dans notre corpus :

G3 (LPZ) : « BOSS » ;

G5 (LMN) : « FRAYA ».

Dans le graffiti G3 (LPZ), le mot « BOSS » peut avoir plusieurs interprétations. Il peut désigner d'une part, "patron" et d'autre part, "étudier ou apprendre les leçons". S'agissant du graffiti G5 (LMN) : « FRAYA », ce mot signifie "fuir" ou "partir". De ce qui précède, il se dégage un usage récurrent de mots argotiques sur les graffiti. Dès lors, l'argot apparaît comme une création langagière permettant à un individu ou à un groupe social de s'exprimer en se servant de la métaphore et de la métonymie.

-Néologisme

La néologie est un processus de formation de nouvelles unités lexicales tandis que le néologisme est le produit. Le langage des graffiti renferme des mots et expressions créés de toute pièce souvent d'origine inconnue. Nous distinguons des néologismes morphologiques qui concernent la création lexicale à partir d'une racine et d'un dérivatif et des néologismes sémantiques qui concernent les

faits tels les calques sémantiques, les extensions et les restrictions de sens. Pour illustrer nos propos, nous avons relevé quelques lexies suivantes :

- G127 (LPZ) : « GUIRO » ;
- G103 (LMN) : « BOILO » ;
- G85 (LPZ) : « Mougoussons »

Dans le graffiti G127 (LPZ), la lexie « GUIRO » est un sobriquet attribué à un ancien directeur général de la douane au Burkina Faso accusé de corruption et d'enrichissement illicite. Ce graffiti relevé dans un établissement post-primaire et secondaire de la ville Ouagadougou est un néologisme qui sous-entend un "GUIRO" = un milliard de francs CFA en référence à la somme d'argent mise en cause. En ce qui concerne le graffiti G103 (LMN), la lexie « BOILO » (Boileau) est fréquemment utilisée dans le paysage graphique scolaire de notre zone d'étude. Elle fait référence au verbe "boire" et signifie "étudier", "mémoriser", "bosser" ou "apprendre les cours par cœur". Dans le graffiti G85 (LPZ), le néologisme « Mougoussons », [mugusõ] dérive du morphème [mugu] et signifie « avoir des rapports sexuels ». Le suffixe "-ssons" est employé dans un sens général (nous).

-Analyse des règles de la langue française

Les formes verbales obtenues dans les énoncés se présentent le plus souvent de manière erronée. À titre d'exemples, nous avons les constructions suivantes :

- G10 (LMN) : « Je suis apprends mon lessons » ;
- G7 (LPZ) : « Nul ne peux changé la 5è 1 en bavardage »

Dans le graffiti G10 (LMN), nous avons noté une confusion des auxiliaires. En effet, le verbe "apprendre" au passé composé se conjugue avec l'auxiliaire "avoir". (J'ai appris). Quant au 2è énoncé G7 (LPZ), nous avons relevé un emploi défectueux du verbe "pouvoir" à la 3è personne du singulier, au temps présent du mode indicatif. Ainsi, « peux » (peut) est utilisé par l'auteur du graffiti suivi de l'infinitif « changé » (changer). En outre, nous avons constaté le non-respect des règles de la langue française. Il s'agit notamment des règles grammaticales et syntaxiques. Soient les productions suivantes :

- G24 (LMN) : « Nous les gas Nous sommes des incapable » ;
- G18 (LPZ) : « Les guepe piquent tjr les plus bel fleur ».

Dans l'inscription G24 (LMN), l'adjectif qualificatif "incapable" (au pluriel : incapables) s'écrit en ignorant l'accord du pluriel. En revanche, dans l'énoncé du graffiti G18 (LPZ), le nom « guêpe » (mis au pluriel ; guêpes) est resté invariable et l'adjectif épithète « bel » (belles) est resté au masculin singulier. De

ce qui précède, nous avons relevé des insuffisances d'accord du pluriel, de confusion de l'infinitif avec le participe passé.

-Absence de "ne" dans le morphème discontinu de la négation "ne.....pas"

La forme négative n'est pas toujours écrite conformément aux règles de la norme écrite du français. À titre d'exemples, nous avons relevé les formes récurrentes suivantes :

G39 (LPZ) : « T'a pas vu » ;

G77 (LMN) : « Honte a celui qui fait pas mieu que son père ».

L'inscription G39 (LPZ) : « T'a pas vu » relève d'un registre de langue familier. Soulignons que le morphème de négation "ne" est souvent absent dans les énoncés mais la particule "pas" demeure. Dans le graffiti G77 (LMN), l'on note l'absence du morphème de négation "ne" après le pronom relatif (qui). La disparition du morphème de négation "ne" obéit aux caractéristiques du français de type familier. On assiste donc à "l'oralisation" du français à travers les inscriptions graphitiques.

-Utilisation du pronom "on"

Le pronom indéfini "On" désigne un ensemble de personnes, mais il correspond à la 3^e personne du singulier. De ce fait, nous avons relevé les exemples suivants :

G51 (LPZ) : « On Baise Tous Riche forever » ;

G64 (LMN) : « On tiRe Les couRs EP8 KW ? ».

Dans les énoncés ci-dessus, le pronom « On » est sujet des verbes conjugués. Il s'accorde comme les pronoms personnels "il" ou "elle". Il est employé pour traduire implicitement le pronom "nous" surtout employé à l'oral pour désigner les membres d'un groupe indéterminé. L'auteur du graffiti agit donc au nom d'un clan dont il est le porteur du message.

-Alternance de langues

Le mélange ou l'alternance de langues est selon Ngalasso cité par Kabore (2005, p.120), un phénomène consistant à : « utiliser alternativement, dans un même discours, des énoncés (phrases), des mots ou des segments d'énoncés appartenant à deux ou plusieurs langues. ». C'est donc un procédé qui consiste à construire des énoncés à partir de plusieurs langues. Cette alternance de langues est visible sur les graffiti relevés dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de notre zone d'étude. Il arrive qu'une phrase ou une expression commence par des termes français et s'achève par des expressions d'une autre langue. A ce titre, obtenons-nous les cas d'alternance ci-après :

- *Alternance de langues (français + anglais)*

Le graffiti G92 (LMN) : « Va chier Man » présente deux langues à savoir le français et l'anglais. Les premiers mots « Va, chier » sont d'origine française et le dernier terme « Man » est un mot anglais qui signifie "l'Homme" ou "ami". Dans le graffiti G33 (LPZ) : « FUCK a Celui qui va lire », le terme en début d'énoncé « FUCK », d'origine anglaise à une connotation d'insulte. De même, c'est un terme péjoratif qui signifie "avoir des rapports sexuels" en langue française. Le graffiteur s'adresse alors aux prétendus publics qui viendraient à lire ces écrits.

- *Alternance de langues (français + langues nationales)*

Dans le graffiti G19 (LPZ) : « La nuit faut fouqua fouqua dans ton biè », l'on note une alternance de la langue française et de la langue nationale dioula avec une insertion du néologisme « fouqua fouqua » qui signifie "avoir des rapports sexuels". Le terme péjoratif dioula « biè » se retrouve à la fin de l'énoncé. Dans l'inscription graphitique G44 (LMN) : « LA DJANDJOU de la 5è1 c'est MISA », le scripteur utilise un terme en langue dioula « DJANDJOU » [jāju] : « prostituée » venant de [jā] « être couché sur le dos » pour s'adresser à une fille du nom de « MISA » de la classe de 5è1.

- *Alternance de langues (français + langues africaines)*

Le graffiti G81 (LMN) : « ATIEKE EST Bon » est marqué par un mélange linguistique (français / langue africaine). En effet, le mot à l'initial de l'énoncé « ATIEKE » est d'origine ivoirienne et dériverait de « adjèkè », un terme de la langue ébriée parlée dans la partie sud de la Côte d'Ivoire notamment dans la région d'Abidjan. L'attiéké est fait à base de farine de manioc cuite à la vapeur.

- *Disparition du pronom personnel "il" dans les constructions "il y a" et "il faut" ou "il ne faut pas"*

Dans le discours graphitique, l'on note l'absence du pronom "il" sujet dans les constructions impersonnelles. Ainsi, le pronom personnel "il", troisième personne du singulier est parfois supprimé dans les constructions "il y a", "il faut" et "il ne faut pas". Cette absence peut être interprétée comme une volonté de simplification de la langue française. Les phrases obtenues sont essentiellement de type familier. À titre illustratif, nous avons retenu les énoncés suivants :

G28 (LPZ) : « y a pas l'homme » ;

G5 (LMN) : « La nuit faut fouqua fouqua dans ton biè ».

Le graffiti G28 (LPZ) : « y a pas l'homme » pour "il n'y a pas l'homme" se dit "je n'ai pas d'adversaire ou de concurrent". Quant au graffiti G5 (LMN) : « La

nuit faut fouqua fouqua dans ton biè », il signifie “la nuit, il faut avoir des rapports sexuels”.

1.2 Sur le plan orthographique

Étymologiquement, le terme « Orthographe » vient du grec « Orthos » qui signifie « droit » et de « graphein » qui veut dire « écrire ». L’orthographe s’attache à une norme reconnue que l’on doit respecter. L’orthographe désigne donc la graphie correcte des mots de la langue française. L’observation des inscriptions graphitiques montre l’existence d’une graphie qui s’écarte des principes de la notation phonétique de la langue française. Les mots sont donc écrits comme ils se prononcent.

-Simplification de l’orthographe de certains termes de la langue française

Elle consiste à combiner des chiffres et des lettres de l’alphabet français pour former des mots et des expressions. Les chiffres dont on fait recours sont proches du son remplacé phonétiquement. En guise d’illustration, examinons les productions suivantes :

G12 (LPZ) : « CR7 » ;

G55 (LMN) : « J s8 1POLIM7-CEL8-ou CEL-KI-LI-SA è +1POLI(e)-K-mw ».

Dans le graffiti G12 (LPZ), nous avons noté une simplification de l’orthographe française à travers l’ajout du chiffre “7” que l’on associe avec les lettres de l’alphabet français pour former le sigle « CR7 » (Cristiano Ronaldo, Dossard n°7). Dans le graffiti G55 (LMN), le préfixe “im-” est remplacé par le chiffre “1” et le suffixe -ais se substitue au chiffre “7”. Aussi, note-on une sorte de simplification marquée par le remplacement du suffixe “-oi” par “w” et de la substitution du groupe de lettres “qu” en « K ».

-Emploi des lettres capitales dans l’énoncé

De façon générale, l’on note une utilisation abondante des majuscules et le plus souvent de manière erronée à travers le discours graphitique produit en milieu scolaire dans la ville de Ouagadougou. Les graffiti sont donc produits pour être “vu” et “lu” à distance. Nous avons par exemples les inscriptions suivantes :

G9 (LPZ) : « Justice pour les MARTIRS » ;

G21 (LMN) : « Nul N’entre ici s’Il N’EST Scientifique » ;

G62 (LMN) : « ChERiF ».

Dans le graffiti G9 (LPZ), le nom (Justice) en début d’énoncé est écrit en lettres capitales, le complément « MARTIRS » à la fin de l’énoncé est entièrement écrit en lettres capitales. Cette mise en évidence du dernier terme pourrait être

interprétée comme une volonté de magnifier les personnes qui se sont sacrifiées pour la patrie. En revanche, dans l'inscription G21 (LMN), la première lexie en début d'énoncé, la marque de la négation « n' », le pronom « Il » et l'auxiliaire "être" conjugué au présent du mode indicatif (EST) sont transcrits en lettres capitales. Dans le graffiti G62 (LMN) : « ChERiF », la consonne à l'initial du mot est écrit en lettre capitale et des lettres minuscules à l'intérieur du mot "ChERiF".

-Disparition des accents

Cette disparition se caractérise par l'absence d'un signe typographique comme l'accent. L'accentuation fait partie intégrante de l'orthographe. Les accents jouent un rôle important dans la compréhension et la prononciation des mots. En langue française, l'on distingue l'accent grave, l'accent aigu et l'accent circonflexe. Les exemples ci-après attestent nos propos :

G39 (LPZ) : « Homme sans pitie »

G40 (LMN) : « LA SOUFFRANCE d'Aujiurd'hui Prepare la reucite de demain »

Dans le graffiti G39 (LPZ), le dernier mot « pitie » est dénaturé à cause de l'absence de l'accent aigu sur la voyelle antérieure « e ». Quant au graffiti G40 (LMN), l'on relève une absence d'accents aigus sur les voyelles antérieures "e" de la première syllabe des mots « Prepare » (Préparer) et « reucite » (réussite).

1.3 Sur le plan lexico-sémantique

La sémantique étudie les sens et les significations des mots, des ensembles de mots. Les graffiteurs procèdent par glissement de sens pour former de nouveaux mots. Le glissement de sens vise à attribuer un nouveau sens à un mot sans dénaturer l'orthographe du mot. À titre illustratif, l'on pourra retenir les graffiti suivants :

G70 (LMN) : « Caller » ;

G79 (LPZ) : « GROS DOS ».

G91 (LPZ) : « J'aime les hommes parce que Ils ont des longues BATONS »

Rappelons que le contenu sémantique des mots et des phrases ci-dessus est fonction des contextes linguistique et situationnel. Le terme « Caller » du graffiti G70 (LMN) est polysémique. Il signifie d'une part, le fait "d'être sur place" ou "être stable", et d'autre part, sous-entend "tromper". Le syntagme de l'inscription G79 (LPZ) : « GROS DOS » peut être interprété dans le sens de "faire le malin" ou "s'exhiber". Dans l'énoncé « J'aime les hommes parce que Ils ont des longues BATONS », le graffiti G91 (LPZ) contient l'expression imagée "longues BATONS" qui signifie "gros pénis" ou "sexe de grande taille". Au vu de ce qui précède, nous retenons que le discours graphitique intègre la «

sémantaxe » Africaine. Le concept sémantaxe est utilisé par Manessy (1989) pour décrire le processus de formation des « français populaires ». Il décrit les différentes particularités sémantico-syntaxiques du français d'Afrique c'est-à-dire la diversité de sens que prennent en Afrique des verbes ou des substantifs français en principe moins polysémiques. À travers cette conception, l'auteur privilégie le second mode d'usage du français en Afrique. Celui-ci obéit à la norme endogène et permet aux interlocuteurs africains de communiquer dans des situations où le respect de la norme scolaire n'est pas obligatoire.

1.4 Sur le plan phonétique

Le mot "phonétique" est défini selon Dubois et al. (2001, p. 361) comme : « la branche de la linguistique qui étudie la composante phonique du langage, par opposition aux autres domaines : morphologie, syntaxe, lexicque et sémantique. ». Autrement dit, la phonétique se penche sur la prononciation des mots d'une langue donnée. L'étude sur le plan phonétique prend en compte les phénomènes linguistiques liés à la production des sons afin de voir comment les mots sont prononcés en comparaison à la production admise par le français standard. C'est le cas des mots et expressions suivants :

G130 (LMN) : « On baize tout Gang » ;

G138 (LPZ) : « Non à l'impinité » ;

G110 (LMN) : « SENATAIRE ».

Dans le graffiti G130 (LMN), nous notons une assimilation du phonème (z) à (Z). [baize] se réalise [bèz]. Le graffiti G138 (LPZ) admet un phonème (y) qui devient (i) en médiane dans le mot "impinité" [èpinite] se prononce [èpynite]. De même, dans l'inscription G110 (GLMN) : « SENATAIRE », le phonème (-oer) devient-il (-èr). D'où SENATEUR [senatèr] qui se réalise [senatoer]. D'une manière générale, nous retenons que les mots et expressions du discours graffiti ne respectent pas les normes de la langue française. Il existe une influence du substrat maternel dans la réalisation des différents segments. L'analyse et l'interprétation des mots et expressions graphitiques ont révélé une appropriation du français en milieu scolaire au Burkina Faso. Cette appropriation s'observe au niveau morphosyntaxique, orthographique, lexico-sémantique et phonétique.

2. Procédés de création lexicale

Il existe plusieurs procédés de création lexicale mis en œuvre par les auteurs des graffiti.

2.1 Troncation

Les procédés de création obtenus par troncation relevés dans le corpus sont : la syncope, l'apocope, l'analogie sonore et le logogramme.

-Syncope

Nous avons recueilli ce procédé lexical dans notre corpus. Selon Dubois et al. (2001, p.464), le terme syncope désigne « un phénomène très fréquent de disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot. ». Ce sont notamment les abréviations suivantes :

G99 (LPZ) : « BNJ » pour "bonjour" ;

G56 (LMN) : « vtR » pour "votre".

-Apocope

L'apocope est un procédé de création lexicale qui « consiste en la chute d'un ou plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin d'un mot ». Dubois et al. (2001, p. 43). À titre d'illustration, nous retenons :

G62 (LPZ) : « Gal » pour "galère" ;

G88 (LMN) : « MATHS » pour "mathématiques" ;

G102 (LPZ) : « PROVI » pour "proviseur".

-Analogie sonore

Elle vise à créer de nouveaux mots par imitation aux sons des mots qui existent déjà dans la langue. L'analogie sonore se réalise le plus souvent avec des consonnes ou des voyelles et s'appuie sur la phonétique de la langue. L'on distingue deux (02) types d'analogie sonores : l'analogie sonore totale et l'analogie sonore partielle. L'analogie sonore totale se construit généralement avec une modification totale de l'orthographe du mot. Par exemple, dans le graffiti G100 (LMN) : « Resto », la voyelle "O" en position finale est écrite à la place de "au". Dans l'analogie sonore partielle, l'on note une modification partielle du mot tout en conservant le phonème du mot initial. C'est le cas des mots suivants :

G91 (LPZ) : « Ki » pour "qui" ;

G47 (LMN) : « KW » pour "quoi".

-Logogramme

Il consiste à remplacer une ou plusieurs syllabes par un signe différent ou symbole d'une voyelle ou d'une consonne ayant une prononciation semblable au mot initial. Nous considérons comme symboles « tous les éléments de l'alphabet nécessaires à la notation des abstractions [...] ou encore tout signe figuratif représentant un concept. ». Dubois et al. (2001, p. 460). Dans notre corpus, nous avons relevé entres autres :

- G10 (LPZ) : « A2M1 » pour "A demain" ;
 G16 (LMN) : « R29 » pour "Rien de neuf" ;
 G54 (LPZ) : « + » pour "Plus".

2.2 Siglaison

Selon Keita (2005, p. 47), « le sigle désigne la lettre initiale ou le groupe de lettres initiales constituant l'abréviation des noms des organisations, des Etats, des partis politiques, des associations, des clubs sportifs, des hommes célèbres, etc. » L'auteur distingue deux (02) types de siglaison attestés en français parlé au Burkina Faso à savoir la siglaison classique et la siglaison humoristique. Dans le paysage graphitique scolaire urbain, nous avons relevé de nombreux sigles de type classique. Certains sigles fournissent des informations précises sur le sens alors que d'autres ne sont pas explicites. Dans notre cas, nous avons rencontré des sigles créés à partir de la lettre initiale ou le groupe de lettres initiales. De ce fait, nous avons noté les exemples suivants :

- G66 (LMN) : F.B.I : « Fédéral Bureau of Investigation » ;
 G73 (LPZ) : P.C.R.V : « Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque » ;
 G14 (LMN) : PDG : « Président Directeur Général ».

Quelques rares fois, nous avons affaire à des siglaisons humoristiques créées par les auteurs des graffiti dans l'optique de divertir. Ce sont :

- G19 (LPZ) : RB : « Roi des Ballons » ;
 G31 (LMN) : 6è B= « 6è Bon » ;
 G49 (LMN) : PPCM : « Petit Professeur Connait Math ».

Le contenu de ces sigles humoristiques est donné par les responsables des graffiti. Ainsi, le syntagme « Roi des Ballons » dans le graffiti G19 (LPZ) est utilisé pour désigner la star du football et le qualificatif « Bon » dans l'inscription G31 (LMN) est employé comme signe d'estime et de valorisation de sa classe. L'inscription G49 (LMN), le sigle "PPCM" est employé en mathématiques et signifie " Plus Petit Commun Multiple". Ce sigle est détourné de son contenu réel et devient "Petit Professeur Connait Math".

2.3 Verlanisation

Calvet (1994 b, p. 60) explicitant la notion "verlan" affirme : « Le procédé est une transformation (que j'appellerai verlanisation) qui, appliquée à un terme de départ (que j'appellerai l'amont), fournit un terme de forme différente (que j'appellerai l'aval).» La verlanisation est donc un procédé de formation des mots appelés verlans et consiste à l'inversion de l'ordre des syllabes. La notion de "verlan" provient même de cette inversion c'est-à-dire mettre "à l'envers". Les mots obtenus par verlanisation sont :

- G94 (LPZ) : « Zarbi » pour dire "bizarre" ;
G22 (LPZ) : « DIBAN » pour dire "bandit" ;
G36 (LMN) : « SERGANG » pour dire "Gangster".

2.4 Dérivation suffixale

La dérivation est un processus de formation de mots obtenus par l'adjonction à un lexème ou à une base d'un morphème appelé dérivatif. Il existe deux (02) types de dérivation : la dérivation affixale formée à partir d'un préfixe, d'un infixe ou d'un suffixe ; la dérivation non affixale. Dans notre corpus, nous avons enregistré des mots dérivés obtenus par suffixation. De ce fait, le graffiti G44 (LMN) : « Bavardeur De leur génération », le substantif « Bavardeur » est obtenu à partir du radical "Bavard" et du suffixe " -eur". Nous avons aussi relevé la dérivation à partir des suffixes "-ation", "-logie" et "-ture" dans le graffiti G51 (LPZ) : « DROGATION » (formé de drogue + -ation).

2.5 Emprunt

Pour Dubois et al. (2001, p. 177), « il y a emprunt lorsqu'un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique existant précédemment dans un parler B (dite langue source) et que A ne possède pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. » Le phénomène d'emprunt est un processus qui a recours aux mots d'une langue pour enrichir son stock lexical. Il résulte donc d'un phénomène de contact et de dynamique des langues. Les emprunts relevés dans notre corpus sont issus de l'anglais ou d'autres langues Africaines. Ce sont :

- G60 (LPZ) : « KORO »
G131 (LMN) : « BYE »
G122 (LMN) : « ENJAYEMENT »

Le graffiti G60 (LPZ) contient le terme « KORO » qui se dit "grand-frère" en langue nationale dioula c'est-à-dire une personne à qui l'on doit du respect. D'autres mots tirent leur origine de l'anglais comme dans le graffiti G131 (LMN) : « BYE » qui veut dire "au revoir" en français et le graffiti G122 (LMN) : « ENJAYEMENT » venant de "To enjoy" qui signifie "aimer".

2.6 Hybridation

Selon Keita (2013, p. 90), le terme hybride est définie comme : « une lexie formée d'éléments relevant de langues différentes. » L'hybridation est donc un procédé de création lexicale qui consiste à former un mot en se servant des constituants d'autres langues. Elle est attestée en français parlé et écrit au Burkina. Il distingue deux (02) grands types d'hybridation : l'hybridation morphologique et l'hybridation syntaxique. Pour notre étude, le phénomène d'hybridation est aussi appréhendé dans notre corpus. De ce fait, dans le graffiti

G123 (LPZ), le terme « Djihadiste » est un mot d'origine arabe constitué du morphème « Djihad-» (guerre sainte) et du suffixe « -iste » en français pour désigner « celui qui s'engage dans une guerre dite sainte ». Cette lexie est en relation avec le contexte sécuritaire burkinabè marqué par les attaques terroristes dans plusieurs localités du pays. De même, le graffiti G79 (LMN) : « MACHINA » est emprunté du français « MACHINE ». Il est formé du lexème « MACHIN- » et du suffixe « -a » en langue nationale mooré et s'interprète comme une « grande force ». De ce qui précède, nous pouvons dire que le français en milieu scolaire de notre zone d'étude présente de nombreuses particularités.

Conclusion

Au terme de notre étude, nous retenons que le discours graffiti dans le contexte scolaire urbain burkinabè présente des particularités sur les plans morphosyntaxique, lexico-sémantique, phonétique et orthographique. L'analyse des inscriptions graphitiques a également révélé le recours de plusieurs procédés de création lexicale par les auteurs des graffiti. Il s'agit notamment de la troncation, du logogramme, de la siglaison, de la verlanisation, de la dérivation suffixale, de l'emprunt et de l'hybridation. Il y a donc une sorte d'appropriation de la langue française à travers l'utilisation d'une variété non-standard de la langue française qui semble correspondre aux pratiques langagières orales des auteurs des inscriptions murales.

Références bibliographiques

- Calvet, L-J. (1999a). Pour une écologie des langues du monde. Paris, Plon.
- Calvet, L-J. (1999b). Des mots sur les murs. Le marquage linguistique du territoire. *Migrants-Formation*, 83
- Calvet, L-J. (1994a). Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine. Paris, Payot et Rivages.
- Calvet, L-J. (1994b). L'argot. Paris, Presses Universitaires de France, collection *Que sais-je ?*
- Dubois, J. et al (2001). Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse.
- Fraenkel, B. (2000). Villes plurilingues, villes polygraphes. *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Didier érudition, 231-241
- Keita, A. (2005). Siglaison et création lexicale. Cas en français parlé au Burkina Faso (FPB). *Cahiers du CERLESHS*, Presse universitaire de Ouagadougou, 22, 45-69
- Keita, A. (2013). Hybridation et productivité lexicale en français parlé au Burkina. *SudLangues, Revue électronique internationale des Sciences du langage*, 19, 88-101. [En ligne], consulté le 23 / 08 / 2020, sur URL : <http://www.Sudlangues.Sn>.
- Kaboré, B. (2005). La coexistence du français et des langues nationales en contexte urbain burkinabè : le cas des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso,

thèse de doctorat unique, département de Linguistique, Université de Ouagadougou, 362.

Napon, A. (1999). Quelques faits d'appropriation du français à l'école secondaire à Ouagadougou , in *Le Français en Afrique*, Paris, Didier Erudition, 13, 93-103

Ouédraogo, S. (2020a). Dynamique des langues et fonctions des graffiti en contexte scolaire urbain au Burkina Faso : cas des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, in *Ziglôbitha*, spécial n° 01, Université de Korhogo, 189-198

Ouédraogo, S. (2020b). Analyse du discours graffiti et perceptions du vocabulaire argotique par les enseignants de français des lycées et collèges au Burkina Faso, in *ACAREF et Collection FLE/FLA*, Kenya, 2^e numéro, Volume n°1, 23-29

Autre

Dictionnaire. (2019). Le Petit Larousse Illustré, Paris, Edition Larousse.